



positionnement fiscal

Par **Garlador**, le **27/05/2025** à **16:34**

Je suis Français et domicilié fiscalement chez mes parents en France. Logé gratuitement, voyage souvent à l'étranger et travail en Suisse par moment en tant que saisonnier.

Je suis imposé à la source en Suisse puis déclare tous les ans mes revenus en France.

Il y a 8 ans j'ai acheté avec mon ex compagne (50/50) une vieille maison en Slovénie que nous avons désormais finit de rénover.

Achat non déclaré à ce jour.

Je souhaiterai maintenant la louer (Airbnb) pour en tirer des revenus et les déclarer en France tout en gardant mon domicile fiscal et mes principaux centre d'intérêt en France?

Puis-je créer une micro entreprise en France et exploiter cette maison en Slovénie tout en continuant de voyager?

Ma situation est elle correcte au niveau du droit? Celà semble t il légal?

Merci